

13 OCT. 1986

Kigali, le

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

B.P. 73 KIGALI

A signer par :
Date entrée :
No Classement :
13/10/86
19750/08

URGENT

Objet : Demande d'ordre
de mission.

Annexe : Mémoire d'ordre.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer

qu'un séminaire et voyage d'études consacrés aux nouvelles
méthodes d'exploration minière se tiendront à YEREVAN
(URSS) du 20 octobre au 6 novembre 1986.

Le Rwanda serait représenté par

Monsieur NDACYAYISENGA Albert, Directeur a.i. des
Recherches Géologiques et Minières dont le billet d'avion
aller et retour ainsi que les frais de séjour sont pris
en charge par la Commission Economique pour l'Afrique
(CEA) et le pays hôte comme précisé dans le télégramme
dont une photocopie est ci-jointe.

Cependant, l'analyse de la note
également ci-jointe rédigée par la CEA à l'intention des
participants, spécialement au point f) de la page 5 fait
ressortir que sur les 80 roubles accordées au titre
d'indemnités de subsistance journalière, cinquante (50)
serviront à payer l'hôtel et vingt cinq (25) les trois
repas du jour, de sorte que notre agent ne pourra pas
supporter certains frais inhérents à un voyage à
l'étranger notamment les taxes d'embarquement, l'achat
d'habits chauds pour supporter l'hiver russe ... etc.
Aussi, je demanderais à votre Excellence de bien vouloir
autoriser l'établissement d'un ordre de mission en faveur
de Monsieur NDACYAYISENGA Albert et de permettre qu'un
complément de moyens de subsistance lui soit accordé
afin de lui permettre de participer au séminaire et
voyage d'études sus-mentionnés dans des conditions
acceptables.

Date de départ : 18.10.86
Date de retour : 7.11.86
Durée de séjour : 21 jours
Lieu : YEREVAN (URSS)

Veuillez agréer, Excellence
Monsieur le Président, l'expression de ma très haute consi-
dération.

Pour approbation :

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

RUKASHAZA Oswald
Secrétaire Général

13/10/86

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIHIRWA Mathieu
Rwanda
Ministère des Mines et de l'Artisanat

M E M O R A N D U M

SEMINAIRE SUR LES NOUVELLES METHODES D'EXPLORATION MINIERE ET VOYAGE D'ETUDES

Un séminaire sur les nouvelles méthodes d'exploration minière suivi d'un voyage d'études sera organisé par la Commission Economique pour l'Afrique (C.E.A.) en coopération avec le Gouvernement Soviétique à YEREVAN (URSS) du 20 octobre au 6 novembre 1986 à l'intention des spécialistes africains.

Le but de ce séminaire et voyage d'études est de donner aux spécialistes africains, une idée générale de nouvelles techniques d'exploration minière susceptibles d'être utilisées dans leurs pays respectifs et de les familiariser à l'organisation de l'Industrie minière en Union Soviétique.

Ce séminaire qui traite donc des problèmes de prospection et d'organisation de l'Industrie minière vient à propos pour le Rwanda étant donné les circonstances actuelles caractérisées par la faillite de la SOMIRWA et la chute des cours de l'étain sur le marché mondial.

Actuellement une étude de relance de l'Industrie minière est en cours et ce séminaire, de part ses objectifs trouve facilement sa place dans ce cadre.

En effet, dans le domaine de l'exploitation minière à caractère artisanale, il est prévu de créer une coopérative, la COPIMAR, regroupant des petites coopératives artisanales éparpillées un peu partout dans le pays. La COPIMAR aura besoin, dès sa création, des appuis techniques importants notamment l'étude des teneurs de leurs gisements, le calcul de réserves, l'étude de l'alimentation de leurs exploitations en eau.

Ce genre de travail est déjà réalisé par le Service des Recherches Minières pour le compte de certains artisans actuels indépendants et il est prévu de l'étendre à la future "COPIMAR".

Ce séminaire est une occasion pour le participant rwandais de discuter avec d'autres spécialistes des méthodes les plus appropriées et les moins chères pour une évaluation des petits gisements à caractère artisanal éparpillés un peu partout dans le pays en vue d'un choix judicieux d'une méthode de leur mise en exploitation.

L'exploitation de ces petits gisements est importante pour la vie économique du pays puisqu'elle permet de fixer en zone rurale une partie de la population qui sans cette activité partirait pour la ville.

Dans le domaine de l'exploitation minière à caractère semi-industrielle ou industrielle le dernier séminaire sur l'industrie minière tenu à Remera - Kigali du 1 au 7 septembre 1986, a recommandé que le service des Recherches Géologiques et Minières procède à une réévaluation des réserves dans les anciennes concessions de SOMIRWA. Ce travail est important et exige concertations et c'est la raison pour laquelle la participation à ce séminaire et voyage d'études est indispensable pour que le représentant du Rwanda puisse discuter avec d'autres spécialistes dans ce domaine et voir à l'occasion du voyage d'études ce qui se fait ailleurs.

A propos des méthodes de prospection, il est à signaler que jusqu'au 31 décembre 1986, tous les programmes de prospection du service des Recherches Minières étaient élaborés par des experts internationaux. Les experts nationaux ont pris la relève à partir du 1 janvier 1986 après le retrait du PNUD du Projet de Recherches Minières.

Ce séminaire permettrait au représentant rwandais de se mettre au courant de nouvelles méthodes de prospection utilisées de par le monde et par voie de conséquence les travaux de recherche au Rwanda pourront être orientés vers une voie originale permettant éventuellement la recherche et la découverte d'autres minerais qui jusqu'à présent n'ont pas été recherchés systématiquement.

Ceci est très important surtout si l'on pense que notre pays a été systématiquement prospecté pendant la période coloniale et que tous les gisements faciles ont été découverts.

Il est à espérer que l'utilisation de nouvelles techniques permettra de retrouver éventuellement des gisements difficiles parce que cachés en profondeur qui exigent pour leur recherche des méthodes plus élaborées, ce qui par ailleurs semble être l'objet de ce séminaire.

Enfin, le service des Recherches Géologiques et Minières a découvert des indices nouveaux notamment du tungstène à Kabarondo, à Ngaru (Commune Ndusu) à Rangiro (Commune Kirambo) et des monazites dans la forêt de Nyungwe. Les méthodes classiques de prospection semblent ne pas donner de bons résultats et la participation à ce séminaire pourrait renseigner sur les nouvelles techniques à être utilisées pour une bonne poursuite des travaux de prospection sur ces cibles.

En conclusion.

La participation au Séminaire sur les nouvelles méthodes de prospection minière, suivi d'un voyage d'études qui auront lieu du 20 octobre au 6 novembre 1986 en URSS est nécessaire puisqu'elle permettra au délégué rwandais d'apprendre les nouvelles méthodes de prospection utilisée dans le monde mais aussi de voir comment un pays comme l'Union Soviétique organise son industrie minière. Ceci est important dans les circonstances actuelles du Rwanda qui sont caractérisées-sur le plan de l'exploitation minière par la faillite de la SOMIRWA et la chute des cours de l'étain-sur le plan des prospections minières par le retrait du PNUD du Projet minière.

Les enseignements tirés de ce séminaire et voyage d'études permettront de verser des éléments de raisonnement dans la politique actuellement en élaboration de relance du secteur minier et de concevoir des programmes judicieux des travaux de recherches minières.

Fait à Kigali, le 6 octobre 1986

2020 000000 000000 000000 0000 010
RMT-00 0000 010
DALLACTA 010/001 15 1000 PAGE 1/50

RECEVPRO
KIGALI

CLY2001 NCL6413 ADD1047

RM KOL

ADDICABADA (ICA) 205 220627

NRD/MRU/006 UNDEVERO CONCERNANT SEMINAIRE/TOUR D ETUDES JRS DU
20 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 1986 SUR NOUVELLES METHODES EXPLORATION
MINIERE VEUILLEZ INFORMER MDACAYAYISENGA MINIMART AAA PARTICIPATI-
ON AUX FRAIS DE CND OFFICIELLEMENT ACCEPTEE PAR CEA ET PAYS HOTE
DE CEA

COL CLY2001 NCL6413 ADD1047 205 220627 NRD/MRU/006 20 6 1036

PAGE 2/50

VOUS AUTORISE A PAYER VOL CONNECTION KIGALI-NAIROBI-KIGALI
CLASSE ECONOMIE ET FRAIS DE SUBSISTANCE AU TAUX DE NAIROBI JUSQUE
DEPART MOSCOU PAR PREMIER VOL ET LA MEME AU RETOUR DE MOSCOU A
NAIROBI. LES FRAIS SERONT IMPUTES SUR COMPTE UNH 24401 300 000 BILLET
D AVION ALLER RETOUR MOSCOU CLASSE ECONOMIE SERA

COL 24401 300

PAGE 3/50

DELIVRE PAR AGENCE

AEROFLOT A NAIROBI LES PARTICIPANT DEVRA OBTENIR PERSONNELLEMENT
VISA A L AMBASSADE RUSS LA PLUS PROCHE OU AU CONSUL DANS LE PAYS
D ORIGINE LES FRAIS DE VISA JOURNALIER DAREME LES NATIONS UNIES
AUX TAUX DE 90 ROUBLES SERONT PAYES EN MONNAIE LOCALE A L ARRIVEE
MOSCOU EFF/RECONNAISSANT TELEGRAPHIER

COL 80

PAGE 4/47

CHUNAEV CND MOSCOU UNH TS-

LES 24/11/86 OTU 00 LT OCTIE A LA CEA DATE DIVERSE LE VOL ET TELS
PREPARER UN RESUME CONCERNANT ACTIVITE EXPLORATION MINIERE DURENT
10 DERNIERES ANNEES DANS SON PAYS STOP SALUTATION. (VANDALWA)

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

SEMINAIRE ET VOYAGE D'ETUDES CONSACRES
AUX NOUVELLES METHODES D'EXPLORATION MINIERE

NOTE A L'INTENTION DES PARTICIPANTS

1. Dates : /Lundi 20 octobre - jeudi 6 novembre 1966 =
2. Lieu : Yerevan (URSS), avec un voyage d'études du 29 octobre au 5 novembre
3. Direction du projet

Le programme est organisé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en coopération avec le Gouvernement soviétique.

4. Adresse postale

Avant et après le programme de formation, toute correspondance devrait être envoyée aux adresses suivantes :

- i) Pour les questions intéressant la Commission économique pour l'Afrique :

M. J.J. Vandenberghe
Chef du Groupe des ressources minérales
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis Abeba (Ethiopie)
Télex 21029 UNECA ET

- ii) Pour les questions se rapportant à la gestion du programme en URSS :

M. H.A. Shumayev, Director
Department for United Nations Technical Assistance
USSR State Committee for External Economic Relations
40/1 Ovchinnikovskaya Naberezhnaya
113324 Moscow (URSS)
Tel : 220 - 12 - 97
Cable : GKES, MOSCOU (URSS)

5. Dispositions concernant le voyage

Le voyage international s'effectuera par la compagnie aérienne soviétique AEROFLOT pour emprunter l'itinéraire le plus direct et le plus économique (pays d'origine - Moscou - pays d'origine). Les billets seront émis par la compagnie AEROFLOT dans les pays respectifs.

Si nécessaire, AEROFLOT pourra, pour des besoins de correspondance, faire voyager les participants sur d'autres compagnies, auquel cas ces derniers seront

contactés par la compagnie aérienne locale par l'intermédiaire du bureau du PNUD dans leur pays ou à l'adresse indiquée sur le formulaire envoyé à la CEA.

La monnaie d'achat des billets faisant l'objet d'une réglementation stricte, les participants devraient attendre d'obtenir l'autorisation officielle de voyage et ne devraient en aucun cas acheter leur billet. Ils ne sont autorisés à changer l'itinéraire indiqué par AEROFLOT sur les billets qu'à leurs propres frais.

6. Date d'arrivée

Les participants sont priés de prendre leurs dispositions pour quitter leur pays à temps pour arriver à Moscou avant le 20 octobre 1986 ou aussi près de cette date que le leur permettent les horaires des lignes aériennes. La CEA ne prendra pas en charge les frais encourus par les participants qui, pour des raisons personnelles, arriveraient avant cette date.

Les participants sont priés d'envoyer, avant le 10 octobre 1986, un câble par le canal du PNUD, indiquant leur date d'arrivée, le numéro du vol et l'heure d'arrivée prévue à Moscou à l'adresse suivante :

"SEUMAEV GKES MOSCOV" USSR
téllex : 364 411150 GTU SU

de façon à ce que des dispositions soient prises pour leur hébergement et leur transport. Les participants seront accueillis à leur arrivée à Moscou et conduits à l'hôtel ou à Yerevan.

7. Excédent de bagages

Les participants ont droit à dix kilos d'excédent de bagages pour le voyage retour uniquement, conformément au règlement régissant les voyages officiels. Les bons d'échange pour services divers sont délivrés pour permettre aux participants de transporter les documents essentiels relatifs au programme de formation. Ces bons seront endossés comme il convient au moment de l'émission de façon à indiquer qu'ils ne pourront être utilisés que pour les excédents de bagages et qu'ils ne sont pas remboursables. Ils ne pourront être utilisés pour couvrir les frais de transport, le passage en première classe ou tout autre service, excepté les dix kilos d'excédent de bagages autorisés.

Les participants sont personnellement responsables et comptables de la valeur de ces bons et devront prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de les perdre ou de les utiliser de façon indue. Aussitôt après la fin du voyage, tout coupon non utilisé d'excédent de bagages ainsi que les reçus devraient être envoyés au bureau du Représentant résident du PNUD qui remboursera la CEA.

En cas de perte, vol ou destruction de ces bons, les participants devront en informer immédiatement la compagnie Aéroflot dans le pays, le transporteur ou le bureau du Représentant résident du PNUD.

8. Passeport, visas et vaccinations

Les participants doivent détenir un passeport ou des titres de voyages en cours de validité. Ils sont priés de contacter la mission diplomatique ou consulaire de l'URSS la plus proche afin de s'enquérir des visas nécessaires et de la réglementation douanière, ainsi que des vaccinations nécessaires en rapport avec leur voyage. Ils doivent présenter le câble d'acceptation ou la lettre d'offre au consulat soviétique auprès duquel ils ont fait une demande de visa.

9. Dispositions d'ordre financier et administratif

Les dispositions d'ordre financier et administratif à l'intention des participants seront prises conformément aux règles et règlements de l'ONU.

La CEA et le Gouvernement soviétique

a) Voyage aller-retour par avion en classe économique entre l'aéroport de départ dans le pays d'origine et l'aéroport de Moscou/Yerevan. Le voyage s'effectuera par AEROFLOT conformément à l'accord passé entre la CEA et le Gouvernement soviétique.

b) Dix kilos d'excédent de bagages pour le voyage retour seulement conformément au règlement régissant les voyages officiels.

c) Indemnité journalière de subsistance de 100 roubles par jour (non convertibles) couvrant l'hôtel, les repas et les dépenses accessoires 1/.

d) Les voyages à l'intérieur de l'URSS liés à la formation.

e) Les coûts relatifs à la formation.

f) Des services médicaux gratuits durant la période de formation.

1/ Aucune indemnité journalière de subsistance ne sera versée aux participants pour les jours où ils n'auront pas assisté au programme de formation. Toute absence pour raisons de santé devra être attestée par un médecin. Les organisateurs du programme signaleront à la CEA toute absence non due à des raisons de santé (veuillez également voir la note c) à la page 6.

Le Gouvernement du participant aura à sa charge les coûts suivants :

a) Toutes les dépenses encourues dans le pays d'origine en rapport avec le voyage, notamment les frais de passeport, visa, visites médicales, vaccinations et autres dépenses accessoires de ce type, ainsi que le voyage dans le pays pour se rendre à l'aéroport de départ dans le pays d'origine.

b) Le traitement et autres indemnités à l'intention des participants pendant la période de formation.

Ni la CEA ni le Gouvernement soviétique ne supporteront les dépenses suivantes :

a) Les coûts encourus par les participants relatifs à toute assurance, tous soins médicaux et frais d'hospitalisation dépassant l'assurance maladie couverte par le Gouvernement soviétique.

b) Toute indemnité en cas de décès, d'invalidité ou de maladie des participants survenant durant la période de formation.

c) Toute indemnité pour perte ou détérioration d'effets personnels

d) Indemnité en cas de détérioration, due au climat ou autres conditions, d'effets personnels achetés.

10. Réglementation en matière de devises :

L'URSS a un système de monnaie décimale. Le rouble est l'unité monétaire de base et se compose de 100 Kopeks. Il existe des billets de banque de 1,3,5,10,25,50 et 100 roubles et des pièces de monnaie de 1,2,3,5,10,15,20,50 Kopeks et 1 rouble. Les participants sont autorisés à faire entrer en URSS un montant illimité de devises à condition qu'ils les déclarent au service de la douane à l'aéroport d'arrivée. Le rouble n'est pas convertible. "voir l'alinéa d) de la Note".

11. Climat et vêtements :

La température de jour pendant la période du programme de formation se situera entre 25 et 30° centigrades. Il est donc conseillé aux participants de se munir de vêtements légers, les habits de cérémonie n'étant pas nécessaires pour les réceptions officielles. Il est également rappelé aux participants que durant leur escale à Moscou au début et à la fin du programme, la température sera de loin inférieure à celle de Yerevan et des vêtements plus chauds seront nécessaires.

NOTE :

a) Il est fortement déconseillé aux participants de se faire accompagnée de membres de leur famille, aucun hébergement n'étant prévu pour eux.

b) Les participants qui suivent un régime spécial sont priés d'en informer à l'avance les organisateurs du programme de façon que des dispositions spéciales soient prises, si nécessaire.

c) Conformément aux dispositions des formulaires de nomination, chaque participant doit :

- Avoir à tout moment une attitude compatible avec son statut de détenteur d'une bourse de formation de l'ONU.
- Suivre à plein temps le programme de formation conformément aux instructions de la CEA et de ses superviseurs.
- Eviter toutes activités politiques, commerciales ou autres que celles visées dans le programme de formation et éviter de faire toutes déclarations politiques sur les médias ou autre.
- Présenter des rapports conformément aux arrangements conclus avec la CEA
- Retourner dans son pays d'origine à l'issue du programme de formation.

d) Les participants sont autorisés à entrer en URSS avec un montant illimité de devises convertibles pourvu qu'ils les déclarent au bureau de la douane à leur arrivée. Il vaut mieux utiliser des chèques de voyage délivrés par de grandes banques étrangères. Il serait préférable d'éviter d'utiliser des chèques personnels établis à votre nom par les banques nationales avec lesquelles la Banque soviétique du commerce extérieur n'a pas de correspondant, étant donné que la procédure est longue. Il vaudrait mieux également éviter d'avoir sur soi des devises non convertibles.

Il existe un réseau de magasins en URSS où les participants peuvent acheter des souvenirs et des articles avec leurs devises convertibles. Le rouble n'est pas convertible et ne peut être sorti du pays.

e) L'expédition des articles volumineux achetés en URSS, s'il y a lieu, se fera aux frais des participants et ne sera pas entrepris par l'administrateur du projet. Outre que les formalités sont trop fastidieuses, il faut disposer d'un moyen de transport, d'un interprète et d'un emballage spécial. Il est fortement déconseillé aux participants d'entreprendre de telles expéditions.

f) Renseignements d'ordre général

Les participants devront payer l'hôtel, les repas et les dépenses accessoires avec leur indemnité journalière de subsistance. D'après les renseignements les plus récents, le prix de la chambre d'hôtel à Moscou et à Yerevan est de 50

roubles environ. Les repas ne sont généralement pas chers. A titre d'exemple, le déjeuner peut coûter 5 roubles, un dîner dans un restaurant 10 roubles, un paquet de cigarettes entre 0,6 et 1 rouble, une coupe de cheveux chez le coiffeur entre 0,7 et 3 roubles.

Les participants disposeront de chambres d'hôtel simples avec douche ou baignoire si possible. Durant les voyages à l'intérieur du pays, les participants pourront être logés dans des chambres doubles qu'ils partageront.

Le voltage utilisé en URSS est principalement 220V/50HZ.